



ASSAINISSEMENT

La commune a gardé une maîtrise d'ouvrage déléguée pour les travaux d'assainissement en cours. Ce type de chantier permet pour l'avancée du réseau principal l'ouverture - la pose de la canalisation - et la fermeture de la tranchée dans la journée.

La tranche Valences-Lilas est terminée. La canalisation principale Champeaux-Acacias-Sarrazins est terminée, les deux postes de relevage posés, et l'entreprise a commencé les travaux de raccordement des riverains.

La canalisation principale de Cherbourog est terminée, reste à finaliser le raccordement à la canalisation intercommunale, plus complexe car nécessitant une régulation en fonction des débits. Les raccordements en domaine privé débuteront dans les prochaines semaines, après une réunion d'information des riverains.

Jean-Pierre Couteleau, Maire adjoint aux travaux



TRAVAUX DE VOIRIE

La CU GPS&O a rénové la route d'Evèquemont. Nous attendons le marquage au sol. Si cette route est maintenant un véritable « billard », la vitesse est toujours limitée à 50 km/h. Des contrôles seront effectués afin de dissuader certains usagers

de se croire en « spéciale » de rallye.

Le côté champêtre de cette route ne doit pas faire oublier qu'elle est très utilisée par les piétons et les cyclistes.



HAUTE TENSION

Début juin, Enedis (ex ErDF) a entamé un renforcement de son réseau haute tension. La longueur de ce chantier est dû à la technique d'enfouissement qui doit se faire en pleine terre, les fourreaux sont utilisés uniquement sur les lieux nécessitant un passage : traversées de chaussée, entrées de propriété.

L'entreprise de génie civil doit terminer l'ensemble des tranchées avant que le câble ne soit posé en pleine terre, afin d'éviter que le câble posé ne soit une cible facile pour les voleurs de métaux ! Le câble posé, nous attendons aujourd'hui l'intervention d'Enedis pour les branchements, ce qui permettra de refermer complètement les tranchées encore ouvertes.

COSEC ET GYMNASÉ

Le travail autour de la réhabilitation thermique et pratique du cosec et de la construction du gymnase est dans sa phase la moins visible. Le permis de construire a été déposé, et le conseil municipal du 8 novembre a autorisé Monsieur le Maire à lancer la consultation des entreprises.

Le début des travaux est programmé pendant les vacances de février 2018.

LES RESTOS DU COEUR

L'équipe des bénévoles vous accueillera à partir du Vendredi 24 novembre 2017.

Puis, chaque Vendredi de 10 h à 12 h et chaque Mardi de 18 h à 19 h 30.

Les « Restos du Cœur » prendront leurs quartiers d'hiver dans des locaux rénovés par la Commune, et situés en dessous de la Martinière.



NUMÉROTATION ET SIGNALISATION

Remise à niveau de la signalisation et de la numérotation des rues et chemins de votre ville.

Si vous rencontrez des problèmes, veuillez contacter le service urbanisme de la Mairie au 01 30 99 91 57 ou par courriel : urbanisme@vauxsurseine.fr

DON DU SANG
Samedi 8 décembre
de 15 h à 20 h
Espace Marcelle-Cuche



En réunissant pas moins de 600 élus communautaires et communaux, la première édition des Rencontres du territoire organisée par la communauté urbaine le 15 septembre, au Parc des expositions à Mantes-la-Jolie, a été une réussite.

Au-delà de la fréquentation, c'est la qualité et la richesse des échanges qui ont fait de cette initiative un succès.

« Rassemblons nos énergies d'élus ! » L'appel lancé par Philippe Tautou, président de Grand Paris Seine & Oise, a été entendu par ses pairs.

Dans un contexte à la fois convivial et studieux, quelques 600 invités sont en effet venus s'informer, partager et dialoguer avec les élus mais aussi les techniciens de GPS&O pour mieux connaître le territoire et ses enjeux, sans oublier l'organisation des services communautaires.

UNE NAVETTE AUTONOME BIENTÔT EXPÉRIMENTÉE

La communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, la société ArianeGroup et le pôle de compétitivité Mov'eo vont mettre en commun leurs compétences et leurs moyens pour expérimenter une navette autonome d'une douzaine de places. Ce projet de transport collectif innovant a fait l'objet d'une charte de collaboration signée entre les trois partenaires à l'occasion des Rencontres du territoire. Un véhicule sans chauffeur, « intelligent », 100% électrique et donc respectueux de l'environnement va être d'abord testé dans l'enceinte de l'entreprise spécialisée dans l'aérospatiale et basée aux Mureaux à destination de ses salariés.

Si les phases d'études et d'expérimentation s'avèrent concluantes, des navettes autonomes pourraient ensuite être transposées en milieu urbain, notamment vers les gares. L'objectif : mettre ce système en service pour l'arrivée du RER Eole entre Poissy et Mantes, à l'horizon 2024.

DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI PAR LA FORMATION ET L'INSERTION



NOTRE OFFRE DE SERVICES AUX
ENTREPRISES - COLLECTIVITÉS -
ASSOCIATIONS - PARTICULIERS -
Bâtiment Travaux publics
Espaces verts
Nettoyage Entretien
Chauffeur
Bricolage, Petits travaux
Manutention
Déménagement
Garde d'enfants (+3 ans)
Hôtellerie, Restauration
Repassage

Mise à disposition de personnel pour un accroissement d'activité, un remplacement pendant les congés.
Un essai avant embauche ;
une clause d'insertion ; un besoin ponctuel et spécifique.

LES SALARIES DE DEFI SERVICES +
Les candidats sont recrutés sur des critères de compétences, de savoir être, de motivation et de mobilité.

235 Hommes expérimentés et disponibles, prêts à intervenir sur le territoire.

106 Femmes motivées, dynamiques formées dans leurs domaines.

Près de 150 jeunes entre 16 et 25 ans motivés pour démarrer un parcours professionnel stabilisant.

Nos agences :

Agence de Chanteloup (siège)
9, rue d'Andrésey
78570 Chanteloup-les-Vignes

Agence d'Aubergenville

37, rue du belvédère
78410 Aubergenville
Facebook : DEFI services +
sarid@defiservices78.fr

www.defiservices78.fr

01 39709820

MÉFIEZ-VOUS DES FAUX DÉMARCHEURS !

A l'approche des fêtes de fin d'année, des démarcheurs sont susceptibles de frapper à votre porte, notamment pour la vente de calendriers. Prenez garde à ne pas laisser entrer n'importe qui dans votre domicile.

Pompiers, facteurs, gardiens ou encore agents de propriété, nombreux sont les démarcheurs à l'approche des fêtes de fin d'année. Même si la vente de calendriers en porte à porte est une vieille tradition, il n'est malheureusement par rare que ces représentants ne soient pas

réellement employés auprès de ces corps de métiers.

Afin de diminuer les risques d'effractions :

- Demander à voir une carte professionnelle même si la personne est en tenue d'uniforme.
- Si le doute persiste, appeler le service dont la ou les personnes se réclament
- Ne jamais laisser la personne seule dans le logement.
- Si possible, installer sur votre porte palière un "judas" ou un entrebâilleur.



L'association AVRIL organise au printemps prochain une exposition sur les fêtes vauoises.

Nous sommes à la recherche de photos représentant :

- les fêtes des bords de Seine : course aux canards, course en sac, joutes, etc...
- les courses cyclistes
- les bals au Tourbillon des Tilleuls
- les bals à la Coccinelle
- les corsos fleuris de la Caisse des Ecoles

- les Picolettes
- etc... Ainsi que des anecdotes.

Nous vous remercions de bien vouloir contacter Jean-Claude Boulan, Vice-Président :

01 30 99 14 48

ou Evelyne Morin, Secrétaire : 01 30 22 08 54

afin de nous confier vos documents que nous scannerons et vous rendrons dans les meilleurs délais.

Merci d'avance.

AVRIL

CCAS & SOLIDARITÉ

BANQUET D'AUTOMNE

M Bréard, Mme Chiumenti et les membres du CCAS ont cette année encore accueillis les séniors vauvois à l'espace Marcelle-Cuche pour le traditionnel repas et l'après-midi dansante.

Réussi ? Bien sûr...nos aînés aiment s'y retrouver....

Les artistes musiciens Murielle et Marcel, l'humoriste Jonas ont assuré l'animation de ce moment convivial, mais cette année c'est le personnel de l'ombre que nous souhaitons remercier plus particulièrement :

Frédéric Grieu et sa brigade aux manettes culinaires, Valérie Carpier et son équipe de service efficace et agréable....

Brigitte Chiumenti

Maire adjointe aux Affaires sociales



RENCONTRES DU MARDI

Jeux tous les mardis
de 14 h 30 à 17 h

CALENDRIER DES GOÛTERS
Les 2^{èmes} et 4^{èmes} mardis du mois

Mardi 28 novembre 2017
Mardi 12 décembre

Le CCAS ne veut laisser personne dans l'isolement et fait appel à bénévoles pour une entraide auprès de séniors à domicile mais dont les déplacements sont difficiles....

Nous sommes à la recherche de personnes qui pourraient donner un peu de leur temps au service de ces séniors isolés.

Pour des visites ponctuelles, de l'accompagnement chez un médecin, au marché du samedi, aux rencontres jeux du mardi... La liste n'est pas exhaustive.

Alors si vous avez un peu de temps à offrir, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Monique BIANCO au CCAS 01 30 99 91 55

LES CCAS DES COMMUNES



d'Evécquemont, de Vaux-sur-Seine et de Tessancourt-sur-Aubette ont le plaisir de vous présenter un programme d'activités issu d'un appel à projets du Conseil départemental des Yvelines et financé par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des séniors et des retraités actifs.

Ces animations qui débuteront dès le mois de novembre 2017 visent à créer du lien, faire découvrir des techniques artisanales grâce à des artisans locaux, à se familiariser avec les nouvelles technologies de plus en plus présentes dans le quotidien et à passer du bon temps tout simplement! Il suffit de vous y inscrire.

INVITATION A LA CRÉATION !

Participer à une oeuvre collective faite en mosaïque sur la commune d'Evécquemont qui, sous la direction de l'artiste Sandrina Van Geel, souhaite lancer une oeuvre collective d'embellissement de son mobilier urbain.

Elle fait appel à votre aide !

Ces ateliers auront lieu de 14 h 30 à 17 h :

à Evécquemont, le Vendredi 24 novembre ;

à Tessancourt-sur-Aubette, le Vendredi 8 décembre ;

à Vaux-sur-Seine, le Vendredi 15 décembre.

Puis chaque vendredi en salle communale d'Evécquemont à partir du 12 janvier.

Inscription auprès de votre CCAS. Places limitées à 10 personnes pour l'atelier découverte.

Non limitées pour les ateliers suivants. Covoiturage possible.



FAMILIARISEZ-VOUS AVEC UNE TABLETTE NUMÉRIQUE !

Dix tablettes vont être mises en service dans chaque commune afin que tous ceux qui le souhaitent puissent apprendre, avec l'aide d'un animateur, à se familiariser avec l'usage d'une tablette numérique.

Que cela soit pour regarder la TV, jouer et lire, remplir sa fiche d'impôts ou communiquer avec sa famille, vous êtes nombreux à vouloir mieux comprendre comment cela fonctionne. Cette invitation est faite pour vous !

L'achat des tablettes et le recrutement de l'animateur sont en cours.

Pré-inscrivez-vous dès maintenant auprès de votre CCAS afin que nous puissions évaluer le nombre de personnes intéressées.

CCAS de Vaux-sur-Seine, 218 rue du Général-de-Gaulle.

Contact : Monique Bianco au 01 30 99 91 55





Le 7 octobre dernier, nous avons eu le plaisir de préparer et d'animer le loto de la Caisse des écoles pour l'ensemble des Vauxois.

Une petite particularité cette année, vous aviez la possibilité de profiter de la sandwicherie sur place de façon à avancer un peu l'heure tardive de la fin du loto pour les plus petits.

Télé, vélo, lots gourmands, lots beauté, bon des commerçants.... une fois de plus de nombreux chanceux sont repartis les mains pleines, les autres sont rentrés avec le plaisir et la joie d'avoir partagé un moment de convivialité.

Le marché de Noël

Notre prochaine manifestation aura lieu à l'Espace Marcelle-Cuche le samedi 16 décembre 2017 de 10 H à 18 H 30.

Au programme chorale, ateliers créatifs, photos avec le père Noël, ventes de produits réalisés par les enfants, jeu concours, restauration midi et au goûter et une ambiance Noël assurée.

Nous vous attendons nombreux encore cette année.

Nous profitons également de cette publication pour vous informer que le mandat de la caisse des écoles touche à sa fin et qu'une partie de l'équipe souhaite être renouvelée.

Nous avons passé trois belles années de préparation intense, de belles manifestations, de partage avec vos enfants et vous-mêmes parents, de très beaux fous



rires, d'innovations diverses et variées, de quelques dimanches un peu raplapla après les manifestations, et nous ne le regretterons jamais, mais pour des raisons personnelles certains d'entre nous souhaitent se retirer. C'est une expérience riche en émotion et humainement très enrichissante, alors si à votre tour vous vous sentez d'avoir une âme d'enfants pour les faire encore rêver, et si vous êtes prêts à donner de votre temps et de



vos votre énergie faites-vous connaître.

C'est avec plaisir que nous accueillerons des successeurs motivés, doués d'un peu d'imagination et d'envie de partager et de faire vivre la commune pour nos enfants.

Vous pouvez d'ores et déjà vous joindre à nous pour nous aider et peut-être reprendre le flambeau à partir de l'année prochaine.

Valérie

pour la caisse des écoles.

**LA MUNICIPALITÉ
ACCUEILLERA
LES NOUVEAUX VAUXOIS**

*Dimanche 28 janvier 2018
à 11 h, Salle de la Martinière*



**NOUVEAUTÉ
DANS LE RECYCLAGE**

Au profit des chats

L'association "Catscity" récolte tous les instruments d'écriture (à l'exception du crayon de papier et les craies) qui peuvent être collectés : stylos à bille, feutres, porte-mines, effaceurs, marqueurs, surligneurs, correcteurs en tube ou en souris, peu importe leur marque ou leur matière pour les recycler.

ATTENTION : nous n'acceptons pas les tubes de colle, gommes, règles et autres objets coupants qui peuvent nuire au processus de recyclage. Nous vous seront donc reconnaissants de bien faire attention à ne pas inclure ce type d'objet.

Chaque objet collecté aidera à une stérilisation pour les chats errants.

Cette association, créée en 1996, est soutenue par la Fondation Brigitte Bardot et la Fondation 30 millions d'amis. Elle est située avec l'école du chat de Cergy.

Pour plus d'informations sur l'association, voir le site : www.catscity.fr ou contactez catscity@hotmail.fr

Je vous demande de conserver tous ces objets (cassés, usés, vieux...) chez vous pour le moment. Je vous donnerai le lieu de collecte dans le Vaux Magazine de janvier 2018.

Thierry Chefdeville

CVVX et les podiums

Platypus est un bateau de régate blanc avec des dessins d'Ornithorynque rouge (Platypus en anglais), qui fait 5,50m de long. L'équipage est composé de trois personnes :

- Le barreur qui dirige le bateau : **Philippe Benaben**
- Le régleur de voile qui s'occupe de la vitesse du bateau : **Alain Bessou**
- L'équipier d'avant qui fait les manœuvres et la tactique vis à vis des autres bateaux : **Régis Mitonneau**.

Les deux compétitions importantes sont le championnat de France et le championnat du Monde micro.

Le championnat de France se déroule à Thonon, sur le lac Léman avec 98 bateaux participants.

Le championnat du Monde micro, qui se déroule à Annecy, rassemble 68 bateaux similaires à Platypus qui viennent du monde entier.

Dix pays sont représentés.

Le hasard du calendrier fait que ces 2 compétitions se déroulent sur des lacs de montagne. Les conditions météorologiques sur ce type de plan d'eau sont difficiles, les vents sont souvent faibles, toujours difficiles à prévoir avec des changements permanents et très rapides. À nous d'en tirer parti au mieux et de bien observer le plan d'eau pour prévoir les changements.

Le championnat de France

On a failli ne pas participer. Deux semaines avant, un bateau nous a percutés lors d'une régate à Strasbourg, et ça a été la course contre la montre pour régler les questions d'assurance et trouver un chantier naval pour faire les réparations. Heureusement, nous arrivons prêts la veille de la course et nous gagnons le championnat de France en cinq manches.

Le championnat du Monde

Notre division (croiseur) est la plus nombreuse.

Nous sommes 4 prétendants pour le podium. Le polonais qui a gagné l'année passée, le russe qui a gagné il y a 3 ans, l'italien qui est sur le podium depuis 3 ans et nous.

Premier jour, le vent permet de courir 3 manches.

Première manche. on fait une belle place de 7 au général et 1^{er} croiseur. Ça commence bien.

Deuxième manche. Une bascule de vent imprévue, on fini 16^e et 3^e croiseur.

Troisième manche, 12^e et second croiseur.

À la fin de cette première journée, nous sommes premier croiseur, mais pas loin devant les Italiens et des Russes.

Nous devons attendre 2 jours que le vent se lève pour faire la 4^e manche, un parcours côtier

Du 14 au 31 décembre
GRANDE TOMBOLA
chez vos commerçants participants
Tirage dimanche 8 janvier
aux vœux du Maire à 18 h

de 4 heures qui va d'un bout à l'autre du lac.

Nous sommes en 4^e position durant tout le parcours.

Les 100 derniers mètres sont compliqués, nous sommes englués dans une zone sans vent alors que nos adversaires arrivent avec du vent frais ! Nous finissons 6^e et nos adversaires directs n'ont pas profité de cette risée pour revenir trop près.

Au classement général, cette

quatrième manche nous permet de conforter notre première place en croiseur, et une belle 8^e place au classement général.

Il n'y aura pas d'autre manche faute de vent.



photos de Wilma Wilms

Cette année encore l'association Vaux contre le cancer s'est démenée pour récolter des fonds pour l'Institut Curie. L'exercice 2017 nous aura permis de collecter 5311 € au travers de manifestations et dons. Merci à tous de votre participation, votre soutien et générosité.

L'année 2018 devrait voir l'arrivée d'un nouveau bureau pour l'organisation des prochaines manifestations. Avis aux volontaires. Encore une fois je tiens à remercier tous les bénévoles qui œuvrent dans l'ombre ainsi que la société Leclerc.

Bonne fin d'année à tous.



Marc Ferot, Président

LA CRÈCHE...

Les dessous d'un transfert

Julien Crespo, Maire adjoint aux Finances

Un peu d'histoire :

La crèche a été créée en 2012 par la Communauté de Communes Vexin Seine afin de structurer son territoire et d'offrir de nouveaux services à sa population. Lorsque la Communauté de Communes Vexin Seine s'est transformée en Communauté d'agglomération Seine et Vexin, la compétence petite enfance a été maintenue dans cette nouvelle structure. Mais à peine créée, la Communauté d'agglomération, sur la pression de l'Etat, a été avec six autres établissements de coopération intercommunale contrainte de fusionner. Cet ensemble devenant la Communauté Urbaine Seine et Oise (GPSEO), 73 communes et 405 000 habitants.

La Communauté Urbaine n'a pas souhaité conserver cette compétence et a demandé aux communes où les structures ont été construites de les réintégrer dans leur espace communal.

Cette compétence a été transférée à la commune au 1^{er} septembre 2017.

Equilibre financier (chiffre Communauté urbaine)

Les recettes 2016 proviennent essentiellement de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) pour 134 627 euros, des familles pour 78 199 euros, soit un total de 213 169 euros.

Les recettes pourraient être augmentées du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) dont le montant serait proche 50 000 euros.

Les dépenses 2016 sont celles inhérentes aux frais de fonctionnement : personnel (11 personnes) pour 335 096 euros, fluides, entretien,

repas, couches, boissons, etc.....pour 93 906 euros.

Soit un différentiel de coût total pour 2016 entre les recettes et les dépenses, de 215 833 euros, hors CEJ, qui aujourd'hui est à la charge de la Communauté Urbaine.

La mécanique du transfert

Financièrement ce transfert de compétence implique que la Communauté Urbaine devra nous verser tous les ans un montant fixe correspondant au reste à charge, qui sera déterminé par la Commission d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté Urbaine et qui devrait être calculé, sous toutes réserves, sur la moyenne des recettes/dépenses des années passées. Nous pourrions être satisfaits de recevoir une compétence qui ne devrait pas impacter le budget communal, hors il n'en n'est rien. En effet les charges qui nous sont transférées sont des charges dynamiques qui évolueront tous les ans au rythme de l'inflation, des évolutions salariales, du coût des produits etc....alors que le montant versé par la Communauté Urbaine sera toujours le même, que ce soit en 2017, en 2020 ou en 2050.....

Le budget communal devra alors compenser, année après année, l'écart entre les charges dynamiques transférées et la compensation fixe versée par la Communauté Urbaine.....

« L'arbre du Voyageur » située 7, rue Pigoreau est un lieu d'éveil et de socialisation animé par une équipe



de professionnels de la petite enfance.

Présentation :

Le multi accueil est un Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (E.A.J.E) pouvant accueillir 28 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans, connu des familles sous le nom de « L'arbre du Voyageur »

Les enfants ont la chance d'évoluer au quotidien en âge mélangés dans chaque section. Nous avons 2 sections de 10 enfants et une section de 8 enfants.

Le multi-accueil permet à toute famille, quelle que soit sa situation sociale ou professionnelle, d'accéder à ce service en fonction de ses besoins, que ce soit en accueil régulier, occasionnel ou d'urgence.

Une équipe pluridisciplinaire :

Le personnel de l'établissement diplômé d'Etat forme une équipe pluridisciplinaire au service du bien-être, du développement psychique et physique de l'enfant :

L'équipe est composée de 11 personnes :

- Directrice, éducatrice de jeunes enfants
- Directrice adjointe, éducatrice de jeunes enfants
- Auxiliaires de puériculture
- Assistantes d'accueil petite enfance
- Agent technique
- Médecin
- Psychologue

Chaque jour, les professionnels de la structure accompagnent les enfants dans leur quotidien. Elles veillent à leur épanouissement, à respecter le rythme de chacun ainsi que ses besoins individuels.

Dans chaque section, l'enfant est accueilli suivant ses besoins et ses spécificités. Chacun évolue à son rythme grâce à l'aménagement des espaces adaptés, à l'imitation et aux nombreux échanges entre enfants et adultes.

Des temps d'activités sont proposés à l'enfant afin de l'accompagner dans son déve-





Une fois par semaine, un groupe d'enfants de 2 ans et plus participe à la plantation et à l'entretien « du potager de la crèche ». Par la suite les enfants sont ravis d'aller récolter tomates, courgettes, fraises etc.

Sur le chemin de l'autonomie, l'enfant prend plaisir à découvrir, expérimenter et faire par lui-même...

« L'ARBRE DU VOYAGEUR »

7, rue Pigoreau, Vaux-sur-Seine
tél : 01 34 92 48 20

HORAIRES

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30. Toutefois, la structure est fermée chaque année sur les périodes suivantes :

- Les jours fériés
- Une semaine entre Noël et jour de l'an
- Trois semaines au mois d'août
- Durant les ponts fixés par la commune

INSCRIPTION

Pour toute demande de place en crèche, il faut retirer un dossier de préinscription directement au Multi Accueil ou en Mairie, ensuite un Rendez-vous sera donné pour finaliser l'inscription de votre enfant.

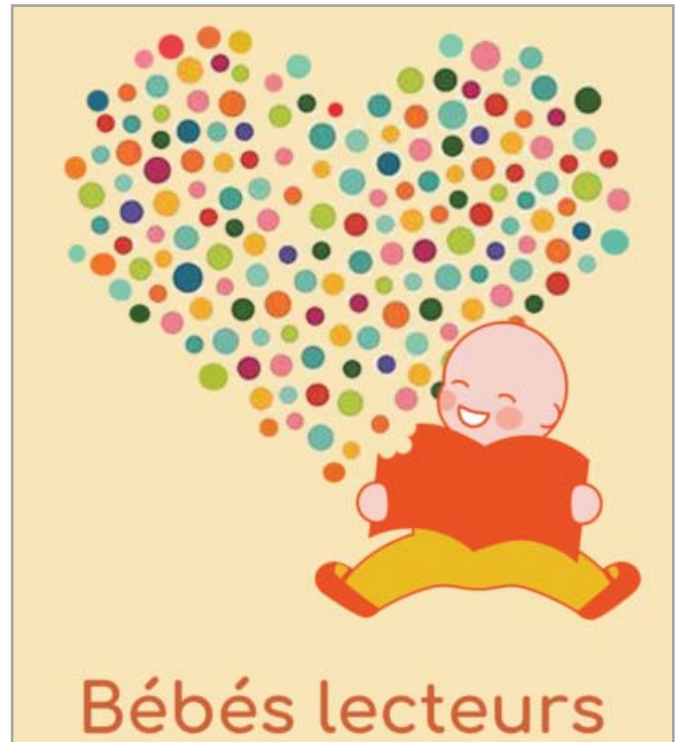
Il est aussi possible de faire une inscription en accueil occasionnel directement au Multi Accueil.

loppement. Ils lui permettent de répondre à ses besoins physiques, intellectuels, affectifs et sociaux.

Des activités et des ateliers variés lui sont proposés : jeux d'eau, peinture, jeux d'encastrement, puzzle, jeux de société, jeux de manipulation, motricité, expression corporelle, dessin etc.

Nous avons la chance de travailler en partenariat avec les bibliothécaires de la commune.

Elles partagent leur passion du livre avec les enfants et l'équipe 2 fois par mois.



L'atelier Bébés lecteurs s'adresse aux bébés de moins de trois ans accompagnés d'un adulte.

Lors de cet atelier, des histoires, comptines ou chansons sont proposées par les bibliothécaires pour ouvrir la séance.

Celle-ci se poursuit par de la « lecture conjointe » où l'enfant choisit librement ses livres et son lecteur.

Ce temps de partage entre les bébés et les adultes qui les accompagnent, est l'occasion de découvrir un lieu, de nouveaux visages... et de "jouer" avec le livre !

Première séance le 9 décembre.

Ces séances ont lieu 1 fois par mois, le deuxième samedi du mois de 10 h 30 à 11 h 30 à la bibliothèque de la Martinière, 89 rue du Général de Gaulle à Vaux-sur-Seine.

Infos : 01 30 99 48 80



GENE@2017 : RETROUVONS NOS RACINES

La Fédération française de généalogie organise le 2 décembre 2017 aux Archives départementales des Yvelines les Assises nationales Gene@2017 qui portent cette année sur l'avenir de la généalogie numérique.

Ouverte à tous, cette journée permettra aux passionnés ou simples curieux de découvrir les ressources et outils disponibles à travers des confé-

rences, ateliers, tables rondes, stands d'exposition...

2 décembre 2017

Entrée libre et gratuite (sur réservation pour certains ateliers).

Archives du Département des Yvelines, 2, rue de Lunca – Montigny-le-Bretonneux.

De 9 H à 18 H

Renseignements et inscriptions : archives.yvelines.fr et genefede.eu



Les meubles ont un nouvel avenir

Le Programme Éco-mobilier a pour objectif de valoriser 80% des meubles usagés collectés en 2017

BENNE MOBILIER

Ce sont tous les meubles ou parties de meubles des particuliers qui peuvent être déposés dans la benne mobilier QUELS QUE SOIENT LE TYPE, LE MATÉRIEL, L'ÉTAT



CHAISES SIÈGES ET REMBOURRÉS CUISINE

LITERIE MEUBLES JARDIN

LES BIENFAITS DE LA BENNE ECO MOBILIER

Depuis le 1^{er} avril 2017, une benne Eco Mobilier a été mise en place à la déchèterie du SIVATRU à Triel-sur-Seine.

Cette benne permet de recueillir le mobilier (détérioré ou non), dont l'usage initial était de s'asseoir, se coucher / Dormir, ranger, poser...

Objectif d'Eco Mobilier : séparer les différentes matières (mousse, bois, plastique métal) pour faciliter leur recyclage.

Que fait Eco Mobilier des meubles collectés ?

- Le bois peut servir à fabriquer des panneaux de particules ;
- La mousse d'un matelas peut être récupérée pour faire des panneaux isolants ou des tatamis de judo ;
- Les canapés peuvent être broyés pour servir de combustible solide de récupération (CSR): 1 tonne de CSR peut remplacer 0,5 tonne de pétrole ;
- Le plastique peut servir à fabriquer des tuyaux ;
- Le métal est fondu pour refaire du métal.

Depuis le 1^{er} avril, ce sont 144,26 tonnes qui ont été col-

lectées et recyclées via la benne Eco Mobilier ainsi le SIVATRU diminue de 25% les tonnes d'encombrants de la déchèterie.

En plus de la Benne Eco Mobilier, le SIVATRU procède au pré-tri des encombrants collectés en porte à porte afin d'extraire les matières valorisables pour les recycler.

Les avantages d'emmener son mobilier usagé à la benne Eco Mobilier sont :

- Environnementaux : des déchets autrefois considérés comme déchets ultimes enfouis sont aujourd'hui des matières recyclables et/ou valorisables. Ainsi la matière première va être économisée et les centres d'enfouissement vont diminuer en France.

- Economique : Eco Mobilier étant un Eco Organisme, le SIVATRU ne paie pas de prix de traitement, de plus les tonnes recyclées via la benne Eco Mobilier engendrent des subventions versées à la collectivité.

Pour en savoir plus :

www.sivatru.fr

www.eco-mobilier.fr

Anne Traband

Responsable du pôle Technique
du SIVATRU

QUE FAIRE DES DÉCHETS VERTS ?

Les déchets verts sont des déchets qui ont un impact négatif sur l'environnement. Visuel, c'est évident, mais également sur la repousse d'herbe ou de végétaux là où ils sont déposés. Il est formellement interdit de s'en débarrasser dans les bois, en bordure de route, ou dans la Seine ! Alors, que faire des déchets verts ?

Si ces déchets sont produits par une entreprise que vous employez, ils doivent être déposés par l'entreprise dans une déchetterie professionnelle. Ils seront alors transformés, le plus souvent en compost. Le coût de cette mise en déchetterie figure sur votre facture.

Si vous « produisez » ces déchets vous-même, plusieurs solutions.

- Le compostage « à domicile ». Le SIVATRU distribuait des composteurs individuels et c'est

maintenant la CU GPS&O qui a repris le flambeau.

- La mise en déchetterie.

Le SIVATRU accepte les déchets verts des particuliers sans limite de volume pour être valorisés en compost.

- La collecte des ordures ménagères, assurée désormais par la CU GPS&O, accepte les déchets verts qui sont valorisés en incinération (production d'énergie). Une présentation facile à manipuler est nécessaire pour faciliter le travail des collecteurs : sacs (pas trop lourds) ou fagots. Pas de vrac. De toutes ces solutions, chacun d'entre nous est à même de trouver celle qui lui convient le mieux.

Où trouver des renseignements complémentaires ?

Sur la collecte :

www.gpseo.fr/vos-déchets

Sur le tri sélectif et la déchetterie : www.sivatru.fr/

PREMIER FESTIVAL à VAUX SUR

NOURDINE LE MAGICIEN



YANN KERAVIS
AUDELOY
DOVANN

SAMEDI 25 NOVEMBRE 2017
TARIF ENFANT (- 18 ans) : 5 €
TARIF ADULTE : 10 €

La moitié des bénéfices seront reversés aux Restos du cœur

TIMBRE FISCAL EN LIGNE

Pour votre passeport, votre carte nationale d'identité et dans quelques jours pour votre permis bateau, achetez votre timbre fiscal en ligne sur timbres.impots.gouv.fr

Depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette, en quelques clics et sans avoir à vous déplacer, vous achetez votre timbre fiscal électronique.

À l'issue du paiement en ligne sécurisé, vous recevez immédiatement votre timbre électronique par mail ou par SMS selon votre choix.

Pas besoin d'imprimante : lors du dépôt de votre demande de passeport, de carte nationale d'identité ou de permis bateau, il vous suffira de présenter, directement à partir de votre smartphone ou tablette, le numéro de votre timbre fiscal électronique reçu par SMS ou le flashcode reçu par mail.

Pour plus d'informations : service-public.fr



A compter du 6 novembre 2017, plus besoin de se rendre à la Préfecture des Yvelines pour les démarches relatives au permis de conduire ou pour les démarches relatives au certificat d'immatriculation.



Comment faire ?

- rassembler les pièces justificatives au format numérique (dont la photo numérisée obtenue auprès des cabines ou photographes agréés)
 - se rendre sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>
 - créer son compte "usager" ou se connecter à son compte existant
 - remplir le formulaire en ligne selon la démarche souhaitée
 - l'usager reçoit un courriel de confirmation
 - le permis de conduire est adressé au domicile du demandeur
- A noter : le compte "usager" permet de suivre l'état d'avancement de la demande.

Retrouvez toutes ces nouvelles démarches dématérialisées sur www.demarches.interieur.gouv.fr

POUR RAPPEL

Les demandes de carte nationale d'identité et de passeport sont déjà dématérialisées depuis le 8 novembre 2016

TRIBUNE D'EXPRESSION

Retrouvez VOS ELUS
du Groupe VAV (opposition)
sur Facebook : [vauxavecvous](https://www.facebook.com/vauxavecvous)
Jean-Pierre ZOLOTAREFF
Philippe FERRAND



**AL DE MAGIE
R SEINE**

MIMOSA ZAKARI

MIREDIEU

DRACO

20H30 ESPACE MARCELLE CUCHE
RESERVATION CONSEILLÉE :
06 50 63 88 63

leur - Vaux contre le cancer - Secours catholique

**steph
AUTO-ÉCOLE**

Nouvelle équipe
STEPH AUTO-ÉCOLE

MARDI	18 H - 20 H
JEUDI	18 H - 20 H
VENDREDI	18 H - 20 H
MERCREDI	17 H - 20 H
SAMEDI	10 H - 12 H & 14 H - 16 H

TÉL : 01 30 99 64 14
266 rue du Général-de-Gaule
78740 Vaux-sur-Seine

Crystelle et Cyril
vous invitent à découvrir leurs pains,
viennoiseries, pâtisseries et sandwiches

O'FOURNIL DE VAUX
262 rue du Général-de-Gaule
Tél : 09 84 40 86 62

Tous les jours 6 h - 13 h 30 & 15 h 30 - 20 h
dimanche 6 h - 13 h 30 & 15 h 30 - 19 h 30

Fermé le mercredi

À TABLE
Restaurant & Bar

Depuis un mois, Adrien Deret et Émeline Lambert vous accueillent à Vaux au 82 de la rue de Général-de-Gaule. Le bar-restaurant ouvre tous les jours de 11 h à 15 h, et du jeudi au dimanche le soir de 18 h à 23 h.

Le chef propose, à midi, une formule à moins de 10 €.

Les produits sont de première fraîcheur ; pas de congélateur (excepté pour les glaces) ni de micro-onde, rendant rigoureuse la gestion des aliments. Tous les plats sont élaborés sur place.

La réservation est souhaitable, pour un meilleur calcul des quantités.

L'ambiance y est agréable et décontractée, la présentation et le couvert soignés, les plats originaux et raffinés et le sourire d'Émeline chaleureux.

Tél : 09 52 81 68 83 atablejuliette@hotmail.com Facebook : À table Juliette

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAITS DE LA SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 2017

Etaient présents : M. Jean-Claude Bréard, Mme Brigitte Chiumenti, M. Julien Crespo, Mme Corinne Robin, M. Jean-Pierre Couteleau, M. Jean-Claude Waltrégnny, M. Luc-Olivier Baschet, M. Marcel Botton, M. Patrice Lesage, Mme Martine Grond, M. Michel Le Guillevic, M. José Lerma, Mme Sylvie Leclercq, M. Kamal Hadjaz, Mme Virginie Pautonnier, Mme Marie Tournon, M. Philippe Ferrand, M. Jean-Pierre Zolotareff, Mme Madeleine Gaudin.

Absents : Mme Mariéva Sanseau-Baykara, M. José Harter, M. Gérard Moneyron, Mme Noëlle Renaut, Mme Martine Gardin, Mme Ana Monnier, Mme Aurore Lancéa, Mme Naziha Benchehida.

Pouvoirs :

Mme Mariéva Sanseau-Baykara a donné procuration à Mme Virginie Pautonnier

M. José Harter a donné procuration à M. Luc-Olivier Baschet

M. Gérard Moneyron a donné procuration à M. Jean-Claude Bréard

Mme Noëlle Renaut a donné procuration à Mme Madeleine Gaudin

Mme Martine Gardin a donné procuration à M. José Lerma

Mme Ana Monnier a donné procuration à M. Michel Le Guillevic

Mme Aurore Lancéa a donné procuration à Mme Martine Grond

Soit : En exercice : 27 Présents : 19 Votants : 26

ELECTION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Mme Martine Grond a été élue secrétaire de séance.

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 19 JUILLET 2017

A l'unanimité des suffrages exprimés, le compte-rendu de la séance du 19 juillet 2017 est adopté.

BUDGET PRINCIPAL 2017 : DÉCISION MODIFICATIVE N°4

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la décision modificative

ACQUISITION DE PARCELLES NON BÂTIES

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'acquisition des parcelles AI 37, AI 39 et AI 49 au prix de 2 000 €.

AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions : M. Ferrand, M. Zolotareff), le Conseil Municipal confirme la délégation reçue par le Maire d'ester en justice près du Tribunal d'Instance de Poissy.

RÉINTÉGRATION DE LA COMPÉTENCE INTERCOMMUNALE : « PETITE ENFANCE »

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de créer une commission communale d'attribution des places de la manière suivante :

- Le Maire, membre de droit, Président de la Commission

- Le Maire adjoint au charge de la petite enfance, son représentant

- Le Maire adjoint en charge des affaires sociales

- Deux membres du Conseil Municipal : Madeleine Gaudin et Marie Tournon

- La directrice de la crèche

- La directrice adjointe de la crèche

- La directrice générale des services

Pour ce qui est du Relais d'Assistantes Maternelles (RAM), ce service est restitué à la Commune de Meulan. Les animations bi-hebdomadaires en direction des assistantes maternelles seront maintenues dans l'Espace Marcelle-Cuche. Pour cela une conven-

tion doit intervenir avec la ville de Meulan. A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention avec la ville de Meulan.

QUESTIONS DIVERSES – INFORMATIONS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAITS DE LA SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2017

Etaient présents : M. Jean-Claude Bréard, M. Julien Crespo, M. Jean-Pierre Couteleau, M. José Harter, M. Jean-Claude Waltrégnny, M. Luc-Olivier Baschet, Mme Noëlle Renaut, M. Patrice Lesage, Mme Martine Grond, M. Michel Le Guillevic, M. José Lerma, Mme Martine Gardin, Mme Sylvie Leclercq, M. Kamal Hadjaz, Mme Ana Monnier, Mme Aurore Lancéa, M. Philippe Ferrand, M. Jean-Pierre Zolotareff, Mme Madeleine Gaudin.

Absents : Mme Brigitte Chiumenti, Mme Corinne Robin, Mme Mariéva Sanseau-Baykara, M. Gérard Moneyron, M. Marcel Botton, Mme Virginie Pautonnier, Mme Marie Tournon, Mme Naziha Benchehida.

Pouvoirs :

Mme Brigitte Chiumenti a donné procuration à M. Julien Crespo

Mme Corinne Robin a donné procuration à M. José Harter

Mme Mariéva Sanseau-Baykara a donné procuration à Mme Martine Gardin

M. Gérard Moneyron a donné procuration à M. Jean-Claude Bréard

Mme Virginie Pautonnier a donné procuration à Mme Noëlle Renaut

Soit : En exercice : 27 Présents : 19 Votants : 24

ELECTION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Mme Madeleine Gaudin a été élue secrétaire de séance.

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 2017

A l'unanimité des suffrages exprimés, le compte-rendu de la séance du 14 septembre 2017 est adopté.

DÉCISIONS

M. Bréard informe le Conseil Municipal des décisions qu'il a prises depuis la dernière séance :

- Le 21 juin, décidant de confier à l'entreprise TERVERTE – 78740 EVEC-QUEMONT, la fourniture et la pose de pare-ballons et de la main courante de terrain de football pour un montant de 26 000 € HT,

- Le 7 août 2017, décidant de confier à l'entreprise BATIOUEST – 78420 CARRIERES-SUR-SEINE, la 2^e phase de la reconstruction du mur de clôture de l'Espace Marcelle-Cuche pour un montant de 44 972 € HT. M. Béard rappelle qu'en accord avec le PNR, le chantier a été scindé en 2 afin de bénéficier d'une subvention sur 2 exercices. C'est la raison pour laquelle les travaux ont été stoppés dans l'attente de l'attribution de la subvention de la phase 2.

- Le 25 septembre 2017, décidant de créer une régie de recettes « petite enfance ».

FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de créer un poste de 7^{ème} adjoint.

ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 non-participation au vote : M. Ferrand, M. Zolotareff), M. Le Guillevic est élu, avec 22 voix, en qualité d'adjoint et est immédiatement installé dans ses fonctions, dans l'ordre du tableau.

INDEMNITÉS DE FONCTION DES ADJOINTS

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 non-participation au vote : M. Ferrand, M. Zolotareff), le Conseil Municipal décide d'attribuer, dans les mêmes conditions, une indemnité de fonction au 7ème adjoint élu et installé le 8 novembre 2017, avec prise d'effet au 1er novembre 2017.

COMMISSIONS MUNICIPALES - REFORTE

A la majorité absolue (2 contre) est élu M. José LERMA, seul candidat, à la Commission urbanisme et développement durable ; A l'unanimité est élue Madeleine GAUDIN, seule candidate, à la Commission travaux et sécurité.

INTÉGRATION DANS LE DOMAINE COMMUNAL DE PARCELLES NON BÂTIES

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le transfert des parcelles AC 98, AC 99, AC 100, AC 109, AC 124, AC 125, AC 128, AC 129, AC 130 et B9 à l'Euro symbolique, les frais d'acte étant pris en charge par la Commune.

RESTRUCTURATION DU COSEC ET DES ATELIERS MUNICIPAUX ET CONSTRUCTION DU GYMNASE : ENGAGEMENT DE LA PROCÉDURE ET AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHÉ

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le projet de restructuration du COSEC et des ateliers municipaux et la construction du gymnase et autorise le Maire à lancer la consultation des entreprises et à signer les pièces du marché.

RÉINTÉGRATION DE LA COMPÉTENCE PETITE ENFANCE : CONVENTION DE RÉPARTITION DU PERSONNEL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention de répartition du personnel, sous réserve que la partie relative à la Commune de Vaux-sur-Seine soit inchangée et modifie le tableau des effectifs afin de permettre le transfert des personnels concernés par la reprise de cette compétence en créant les emplois suivants : (voir site internet et affichage en mairie).

BUDGET PRIMITIF 2017 : DÉCISION MODIFICATIVE N°5

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la décision modificative n°5

FESTIVAL DE LA MAGIE : RÉPARTITION DES BÉNÉFICES

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la proposition de la Commission Culture de reverser la moitié des recettes aux associations caritatives désignées.

AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE

A l'unanimité, le Conseil Municipal confirme la délégation donnée au Maire d'ester en justice près du Tribunal Correctionnel.

QUESTIONS DIVERSES – INFORMATIONS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE CE CONSEIL MUNICIPAL
SUR LE SITE INTERNET : VAUXSURSEINE.FR
AFFICHÉ EN MAIRIE

**Le P.S.G. à VAUX!**

Non ce n'est pas une plaisanterie. Oh évidemment il n'y avait pas Neymar, Mbappé et autres joueurs professionnels, mais l'encadrement technique des jeunes.

En effet nous avons eu le plaisir d'accueillir ce staff diligenté par la Fondation P.S.G, avec le concours du Conseil Départemental des Yvelines et de la commune de Vaux-sur-Seine pour une journée festive autour du football le Vendredi 3 Novembre.

Avec la participation des clubs voisins et amis de Mezy, Hardricourt et Triel nous avons pu réunir 117 enfants de 8 à 13 ans pour participer à des phases d'entraînements de qualités ou le fil conducteur était les valeurs qui devraient toujours prévaloir dans ce sport : **plaisir - tolérance - solidarité**.

Beaucoup de bonne humeur pendant toutes ces séances où après les efforts du matin, enfants et accompagnants se sont retrouvés autour d'un pique-nique sous un chaud soleil automnal. En fin de journée les jeunes joueurs ont été tous récompensés en recevant des tee-shirts, friandises, boissons, drapeaux etc., le tout à l'effigie du P.S.G. remis par les éducateurs avec leurs félicitations.

Une belle journée d'une excellente tenue, où de nombreux parents et grands parents étaient également présents. Merci à tous et peut être à une prochaine fois...

Bernard THEBAULT
Président de l'ESV

**prime de 100 €**

la Région offre 100 euros pour vos covoitages avec Covoit'ici jusqu'au 31 décembre

Le conseil régional d'Île-de-France continue d'encourager le « court-voiturage », ou covoiturage de courte distance, souvent entre le domicile et le travail.

Aujourd'hui, la Région, par l'intermédiaire d'Île-de-France mobilités (ex-Stif), soutient financièrement le service de court-covoiturage Covoit'ici et offre ainsi, jusqu'au 31 décembre, 100 euros de voyages aux passagers, et 10 euros en carte essence aux conducteurs.

DATES À RETENIR

NOVEMBRE

SAMEDI 25

FESTIVAL DE MAGIE
Espace Marcelle-Cuche 20 h 30

DIMANCHE 27

MARCHE DES PIEDS DE VAUX
Départ du gymnase du Cossec 7 h

MARDI 28

RENCONTRE & GOÛTER DES AÎNÉS
Salle Gingko 14 h 30

DÉCEMBRE

SAMEDI 2

SOIRÉE VLV
Espace Marcelle-Cuche

DIMANCHE 3

QI QONG (stage)
Salle Séquoia 10 h - 12 h

LUNDI 4

RÉUNION VLV
Espace Marcelle-Cuche 14 h

MARDI 5

RENCONTRE DES AÎNÉS
Salle Gingko 14 h 30

VENDREDI 8

DON DU SANG
Espace Marcelle-Cuche 15 h à 20 h



SAMEDI 9

AVRIL, SOIRÉE JEAN FERRAT
Salle des mariages,
La Martinière 21 h

MARDI 12

RENCONTRE DES AÎNÉS
Salle Gingko 14 h 30

MERCREDI 13

SPECTACLE ÉCOLE MATERNELLE
Espace Marcelle-Cuche 10 h

JEUDI 14

CCAS, GOÛTER DE NOËL
Espace Marcelle-Cuche 14 h

BIBLIOTHÈQUE DE LA MARTINIÈRE

Tous les événements à venir sont gratuits
Réservation au 01 30 99 48 80

RENCONTRE/ATELIER AUTEUR JEUNESSE

Samedi 25 Novembre à 10 h pour 6-10 ans - 1h30

Mélo die Baschet revient dans l'école de son enfance pour partager l'un de ses albums jeunesse avec une classe. Le samedi un atelier ouvert à tous est proposé à la bibliothèque afin de découvrir son univers et l'histoire de NATCHA le fils du soleil...



SPECTACLE PETITS

Samedi 2 décembre matin

10 h : 3mois/2ans - 10 h 45 : 3/5 ans
La Cie Bruissement d'images propose une mise en paroles et musique d'une dizaine d'albums. Une sensibilisation à la lecture et au spectacle vivant tout en douceur, humour et poésie.



CONCERT POP ROCK

Vendredi 15 décembre 20 h 30 Tout public

Une soirée d'anthologie par le groupe Bad Band !
Rolling Stones, Prince, Michael Jackson, Amy Winehouse, Kiss, Police, Bruno Mars etc.



DECO DE NOEL

Samedi 16 & 23 décembre 10h

adulte
Deux séances créatives tout en papier
Pour une déco de table clé en main !



PRIX MANGAWA

Pour les 11-18 ans,
Le prix MANGAWA est lancé : venez lire en exclusivité des mangas et élire votre histoire préférée !

Pour les dessinateurs, un concours d'affiche vous attend ! Si l'un ou l'autre vous intéresse, venez-vous inscrire à la Bibliothèque.



FLOC ELEC



olivier PIAZZA
06 45 86 98 83

floc.elec@orange.fr

Vaux-sur-Seine

neuf - rénovation - dépannage
Alarme - éclairage extérieur

ARTISAN ÉLECTRICIEN

Prochaine parution Vaux Magazine N° 56

Remise des textes et photos avant le 20 décembre

SAMEDI 16

MARCHÉ DE NOËL
Espace Marcelle-Cuche

MARDI 19

RENCONTRE DES AÎNÉS
Salle Gingko 14 h 30

MERCREDI 20

SPECTACLE DE NOËL ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
Espace Marcelle-Cuche 10 h

SAMEDI 23

SPECTACLE ÉCOLE OMNISPORTS
Espace Marcelle-Cuche

JANVIER

MERCREDI 3

CINÉMA ENFANTS
Espace Marcelle-Cuche 14 h

DIMANCHE 7

VOEUX DU MAIRE
Espace Marcelle-Cuche
À partir de 17 h 30

LUNDI 8

RÉUNION VLV
Espace Marcelle-Cuche 14 h

SAMEDI 13

CONCERT RAP 4 LIFE
Espace Marcelle-Cuche

SAMEDI 20

A.G ET GALETTE ASV
Espace Marcelle-Cuche 17 h

DIMANCHE 21

GALETTE DE LA FNACA
Espace Marcelle-Cuche



MARDI 23

RENCONTRE DES AÎNÉS
Salle Gingko 14 h 30

DIMANCHE 28

ACCUEIL DE NOUVEAUX VAUOIS
Salle des mariages,
La Martinière 11 h

MENSUEL GRATUIT RÉALISÉ PAR
LE COMITÉ DE RÉDACTION.
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
JEAN-CLAUDE BRÉARD
MAQUETTE : JHO
TIRAGE : 2 200 EXEMPLAIRES.
SITE INTERNET : VAUXSURSEINE.FR
IMPRESSION PAR FDJ STUDIO
RCS VERSAILLES B495 058 000